



MINISTERE DE LA SANTE
DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA
COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION – DISCIPLINE - TRAVAIL

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE SIDA

Termes de Reference

Recrutement d'un consultant national pour conduire une analyse situationnelle de faisabilité de la mise en œuvre du dépistage combiné VIH/Syphilis par l'utilisation d'un test rapide duo et pour l'élaboration d'un plan de mise en œuvre et de passage à échelle de ce dépistage combiné des femmes enceintes et allaitantes

Programme National de Lutte contre le SIDA
Professeur EHU Eboi
Directeur Coordonnateur

Septembre 2021

I. CONTEXTE

L'élimination de la transmission mère-enfant (eTME) du VIH et de la syphilis est une priorité sanitaire mondiale. En Côte d'Ivoire, des progrès considérables ont été réalisés en faveur de l'eTME du VIH, avec une réduction du taux de positivité chez les enfants nés de mère séropositive au VIH qui est passé de 4,5% en 2014 à 2,4% en 2020 (Données de routine PNLs). La syphilis qui est la deuxième cause de mortinaissance dans le monde selon l'OMS demeure un problème de santé publique en Côte d'Ivoire avec une prévalence chez les femmes enceintes estimée à 5,1% en 2017 (rapport Evaluation de la prévalence du VIH et de la syphilis chez les femmes enceintes dans les sites sentinelles PTME en Côte d'Ivoire en 2017).

L'une des recommandations pour combler l'écart entre le dépistage du VIH et celui de la syphilis chez les femmes enceintes pour éliminer les issues défavorables de la grossesse dues à la syphilis est l'utilisation de double Test de Dépistage Rapide (TDR)VIH/syphilis.

En effet, l'utilisation d'un double TDR VIH/syphilis comme premier test de dépistage permet de dépister les deux infections à partir d'une seule piqûre au doigt. Les résultats sont rapidement disponibles, ce qui permet à de nombreuses clientes de démarrer une thérapie contre le VIH par les ARV ou un traitement contre la syphilis par benzathine pénicilline. Non seulement l'utilisation des doubles TDR améliore le dépistage et la couverture du traitement de la syphilis, mais ils peuvent également simplifier la formation (puisque'un seul test est utilisé, au lieu de tests distincts), diminuer les coûts de stockage et de transport, et réduire la quantité de déchets éliminés. Dans les pays où la charge du VIH est élevée comme dans ceux où elle est faible, on a constaté que le recours au double TDR permet de faire des économies s'agissant de la prévention de la syphilis congénitale, sans répercussions négatives sur la couverture du dépistage du VIH.

Au regard de tous ces avantages, l'OMS recommande fortement aux différents pays d'évaluer et d'envisager l'utilisation des doubles TDR VIH/syphilis.

Dans ce contexte et conformément aux recommandations de l'OMS, le Ministère de la santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) à travers le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) sur financement UNICEF, entend réaliser **une analyse situationnelle de faisabilité de la mise en œuvre du dépistage combiné VIH/Syphilis par l'utilisation d'un test rapide duo**. Cette analyse situationnelle a pour but de faciliter l'élaboration d'un plan de mise en œuvre et de passage à l'échelle de ce dépistage combiné des femmes enceintes et allaitantes.

Au vu des procédures en vigueur, la mise en œuvre d'une telle activité commande le recrutement d'un consultant individuel national par appel compétitif à manifestation d'intérêt. Le/la consultant(e) qui sera retenu(e) aura justifié des meilleures conditions nécessaires à la réalisation du processus sur la base de documents à fournir pour la consultance.

Les présents termes de référence précisent les conditions de recrutement du Consultant.

II. OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE

1. Objectif général

L'objectif général de la consultance est de conduire une analyse situationnelle de faisabilité de la mise en œuvre du dépistage combiné VIH/Syphilis par l'utilisation d'un test rapide duo en vue de faciliter l'élaboration d'un plan de mise en œuvre et de passage à échelle de ce dépistage combiné des femmes enceintes et allaitantes.

2. Objectifs spécifiques

De façon plus spécifique la consultance va permettre de :

- Elaborer un plan de travail validé par le comité restreint de travail ;
- Faire une revue documentaire sur les différentes modalités d'intégration du dépistage combiné VIH/Syphilis par l'utilisation d'un test rapide duo ;
- Organiser des rencontres d'informations et d'échanges avec les acteurs de la lutte contre le VIH intervenant dans le domaine du dépistage ;
- Elaborer un rapport retraçant les conditions de faisabilité du dépistage combiné VIH/Syphilis par l'utilisation d'un test rapide duo ;
- Recueillir l'avis des bénéficiaires sur les conditions de faisabilité du dépistage combiné ;
- Elaborer un plan de mise en œuvre et de passage à échelle du dépistage combiné des femmes enceintes et allaitantes ;
- Organiser un atelier de restitution national de cette activité
- Elaborer un rapport de consultance.

III. RESULTAT ATTENDU

Au terme de ce processus, il est attendu que :

- Le plan de travail validé par le comité restreint de travail soit disponible ;
- Le rapport de la revue documentaire sur les différentes modalités d'intégration du dépistage combiné VIH/Syphilis par l'utilisation d'un test rapide duo soit disponible ;
- L'avis des bénéficiaires soit pris en compte ;
- Les comptes rendus des rencontres d'informations et d'échanges avec les acteurs de la lutte contre le VIH intervenant dans le domaine du dépistage soient disponibles ;
- Le rapport retraçant les conditions de faisabilité du dépistage combiné VIH/Syphilis par l'utilisation d'un test rapide duo soit disponible ;
- Le plan de mise en œuvre et de passage à échelle du dépistage combiné des femmes enceintes et allaitantes soit disponible ;
- Le rapport de l'atelier de restitution national de cette activité soit disponible.
- Le rapport de consultance soit disponible

IV. LIEU DE LA CONSULTANCE

La consultance aura lieu à Abidjan et à l'intérieur du pays.

V. METHODOLOGIE

VI.1. Cadre de la consultance

L'ensemble des activités qui permettront d'aboutir aux résultats escomptés sera conduit par un Comité technique de suivi constitué des structures suivantes : DIIS, PNLS (services PTME et Suivi Evaluation) DPPS, RIP+, OMS, ONUSIDA, ALLIANCE CI, CDC CI, UNICEF.

Le Comité Technique de Suivi aura pour mandat de :

- Appuyer le consultant pour la recherche documentaire ;
- Valider le plan de travail proposé par le consultant ;
- Assurer le suivi du déroulement de la mission ;
- Assurer la collaboration des partenaires pour faciliter la réalisation de l'étude ;
- Valider les résultats préliminaires présentés par le Consultant ;
- Valider le rapport final de l'activité ;
- Faciliter la diffusion du rapport final de l'activité au niveau national et International.

VI.2. Déroulement de la consultance

Une méthodologie claire sera développée par le consultant national :

1. Revue documentaire ;
2. Conception d'une fiche d'enquête pour recueillir l'avis des bénéficiaires ;
3. Réunions d'échanges avec les parties prenantes.

La revue documentaire portera essentiellement sur les différents modèles d'intégration existants avec leurs avantages et inconvénients.

Le consultant devra faire une analyse critique des différents modèles par rapport aux objectifs stratégiques nationaux prévus.

VI. LES LIVRABLES

Au terme du processus de la revue, le PNLS attend du consultant national :

- ✓ Le rapport de la revue documentaire sur les différentes modalités d'intégration du dépistage combiné VIH/Syphilis par l'utilisation d'un test rapide duo ;
- ✓ Le rapport retraçant les conditions de faisabilité du dépistage combiné VIH/Syphilis par l'utilisation d'un test rapide duo ;
- ✓ Le plan de mise en œuvre et de passage à échelle du dépistage combiné des femmes enceintes et allaitantes ;
- ✓ Le rapport de la consultance ;

VII. QUALIFICATION ET EXPERIENCES REQUISES

Le consultant doit disposer des compétences et expériences ci-dessous citées :

1. Avoir des qualifications académiques (Doctorat ou master) dans le domaine de la Santé publique et épidémiologie, l'économie de la santé, Sociologie, psychologie, Statistique ;
2. Avoir une expérience de réalisation d'activités similaires ;
3. Avoir une bonne maîtrise dans l'analyse et l'évaluation des projets/programmes de santé en particulier le VIH ;
4. Avoir une bonne expérience dans le domaine du VIH d'au moins 5 ans ;
5. Avoir une bonne connaissance du système de santé ivoirien ;
6. Avoir une expérience d'au moins 05 ans dans la conduite d'analyse situationnelle ;
7. Avoir un bon esprit critique, d'analyse et de synthèse
8. Avoir une capacité d'établir des relations de travail efficaces
9. Avoir une excellente capacité à interagir en milieu multiculturel et à communiquer oralement et par écrit ;
10. Avoir une maîtrise de l'outil informatique ;
11. Avoir une bonne maîtrise de la langue Française.

VIII. DUREE DE LA MISSION

La durée totale de la mission du consultant national est de **45** jours ouvrés à partir de la date de signature du contrat.

IX. DOSSIERS A FOURNIR

Les dossiers de candidature devront comprendre

A. Offre technique :

1. Un (01) Curriculum Vitae détaillé mettant en exergue les domaines d'expertises et les expériences pertinentes pour cette mission ;
2. Une copie certifiée/légalisée des diplômes et certificats ;
3. Les attestations de bonne exécution ou rapports de missions similaires ;
4. Une note méthodologique comprenant un plan de travail, une description des différentes étapes des commentaires sur les termes de références et un calendrier détaillé.

Le dossier de proposition doit contenir un (1) original et quatre (4) copies de chaque pièce constitutive.

B. Offre financière :

Les offres techniques et financières doivent être soumises sous plis fermés séparément.

Les propositions techniques et financières doivent être déposées auprès du secrétariat du PNLS sous plis fermés au plus tard le **29 Septembre 2021** à l'adresse géographique indiquée ci-après :

Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) sise à Abidjan Treichville Av. Victor Biaka, Treichville, à la montée du pont Félix Houphouët Boigny.

Téléphone : (+225) 05 54 39 92 72
(+225) 27 21 35 60 25

Boîte postale : 01 BP 5420 Abidjan 01

Les dossiers en retard ne seront pas acceptés.

X. CRITERES DE SELECTION

La procédure de sélection comprendra quatre étapes :

1. Analyse du dossier (CV, offre technique, plan de travail)
2. Interview
3. Négociation
4. Signature du contrat

L'analyse du dossier permettra de retenir aux plus trois personnes pour l'interview. Les soumissionnaires qui auront eu au moins 75% des points soit au moins 75 points, passeront l'interview.

Le soumissionnaire classé premier au terme de l'interview sera contacté pour une séance de négociation sur son offre financière. Au terme de la négociation, un contrat de prestation sera signé.